Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 52 (1954)

Heft: 8

Nachruf: René Danger

Autor: L.H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Auch das wird vom Beschwerdeführer nicht angefochten, insbesondere nicht als willkürlich gerügt; er befürwortet vielmehr die bauliche Erschließung des ganzen Gebietes westlich von Oberwil. (Schluß folgt)

† René Danger

La nouvelle inattendue du décès de notre excellent ami et confrère Monsieur René Danger, membre d'honneur de la Fédération internationale des géomètres, a vivement attristé les géomètres suisses. Déjà à Paris l'an dernier au 8e Congrès international des géomètres, chacun regretta l'absence de cet aimable collègue qui, pour des raisons d'âge, s'était éloigné de la capitale. Nous espérions cependant le revoir, nous entretenir avec lui et bénéficier comme toujours de ses si judicieux conseils. Hélas, le Destin en décida autrement.

M. René Danger est décédé le 10 juin 1954, à l'âge de 82 ans, après une courte maladie.

Dans le numéro de juin 1954 de la Revue des géomètres-experts et topographes français, Monsieur Henri Peltier, président de la Fédération internationale des géomètres et président du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts français, a fait l'éloge du regretté disparu. Qu'il nous soit permis de nous inspirer de cet article à l'appui du présent communiqué et de citer en premier lieu ce témoignage ému rendu par M. Roupcinsky, l'actuel doyen des géomètres belges, à la mémoire de M. René Danger: «Il a servi, avec quel talent notre chère profession. Par la plume, par l'enseignement, par les paroles, il fut l'apôtre du relèvement professionnel».

Né à Etampes le 19 août 1872, René Danger y fit ses études secondaires. Après avoir effectué des stages professionnels, il succéda à son père Paul Danger en 1899, puis reprit, quelques années plus tard, le cabinet Frère et Paré à Paris. Son bureau, qu'il organisa sur des bases modernes, prit d'emblée une extension considérable. M. René Danger se voua tout particulièrement aux travaux topographiques et d'urbanisme, et sa grande renommée dans ce domaine dépassa bientôt les frontières de son pays.

C'est lui qui fut le principal créateur d'un enseignement spécialisé pour les géomètres, qui suggéra d'instituer une section des ingénieurs-géomètres à l'Ecole des Travaux publics, comme aussi plus tard de fonder un Institut de topométrie et une Ecole supérieure des géomètres et topographes. Il enseigna en qualité de professeur dans ces différentes Ecoles, puis le Ministère de l'Education nationale le désigna comme inspecteur de l'Enseignement technique.

Sur le plan international, M. René Danger était, avec M. Roupcinsky prénommé, fondateur de la Fédération internationale des géomètres, dont les principes furent définitivement arrêtés à Paris en 1926. Il collabora activement aux travaux des Congrès internationaux de géomètres

et apporta sa précieuse contribution dans de nombreuses commissions d'études. Nous citons entre autres:

Zurich 1930. Président de la commission «Plans de villes et urbanisme», alors que sa fille, Mlle Thérèse Danger, en était le rapporteur.

Londres 1934. Il prend une large part aux délibérations de la commission du cadastre et développa ce thème: «Peut-on établir un cadastre type international».

Rome 1938. Remarquable conférence sur l'Evolution de la profession de géomètre à travers les âges.

Lausanne 1949. Magistral exposé relatif à l'Enseignement professionnel où il fit une analyse des rapports présentés sur cet objet, puis proposa des solutions générales dictées par l'expérience. C'est aussi au Congrès de Lausanne que, sur son initiative, la commission du cadastre proposa la constitution d'un Office international du régime foncier que l'assemblée plénière adopta à l'unanimité.

M. René Danger a enrichi notre patrimoine professionnel de plusieurs ouvrages au nombre desquels il convient de relever notamment ses cours de Calcul numérique des contenances, d'Organisation des travaux du géomètre, de Topométrie urbaine, d'Urbanisme ainsi que la Technique des lotissements et l'Evaluation immobilière.

Notre éminent collègue se fit en outre remarquer comme journaliste et collaborateur du Journal des géomètres-experts français en y contribuant par de très nombreux articles d'un grand intérêt touchant à tous les aspects de la profession. Directeur de ce journal depuis 1921, il fit de cette publication mensuelle une Revue technique des plus appréciées en Suisse et à l'Etranger. Selon l'expression de M. le président Peltier, il édifia par une suite de chroniques corporatives «une véritable doctrine professionnelle».

Les travaux, le savoir et la compétence de M. René Danger attirèrent l'attention de la France et de l'Etranger qui lui conférèrent des distinctions honorifiques. Notons entre autres qu'il était Chevalier de la Légion d'honneur en 1935 et qu'il avait été promu Officier en 1950.

Nous perdons en M. René Danger un grand géomètre qui a hautement honoré la profession et qui a fait rayonner au loin la science du cadastre.

Nous garderons un souvenir inoubliable de ce distingué collègue et prions sa famille si douloureusement éprouvée de recevoir l'expression de notre profonde sympathie. *Ls H.*

Petite Communication

Monsieur Albert Jacquet, Montreux, élu comme Professeur extraordinaire.

Comme successeur de Monsieur le Professeur L. Hegg pour *L'enseignement de la mensuration cadastrale* à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne a été désigné M. *Albert Jacquet*, ingénieur et géomètre officiel, à Montreux, comme *professeur extraordinaire* avec entrée en fonctions le 15 octobre 1954.